LAZARE Association loi 1901 1 rue du Plâtre. 75004 PARIS

RECU FISCAL Nº 20121200095

A l'attention de M ou Mme Jean et Quitterie MILLET 29 rue de la Duchesse 44100 Nantes

Chère amie, Cher ami,

Vous trouverez ci-dessous le reçu fiscal correspondant à votre don généreux au profit de notre association. Ce dernier, établi en un exemplaire original, est à joindre à votre prochaine déclaration d'impôts 2013 pour l'exercice fiscal 2012.

Vous remerciant très sincèrement pour votre soutien qui nous permet aujourd'hui et demain de continuer à nous développer, nous vous assurons de nos sentiments les plus dévoués.

Guillaume de Chateauvieux Président de Lazare

La Maler

REÇU ASSOCIATION (ARTICLES 200 ET 238 BIS DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS)

NOM DE L'ASSOCIATION:

LAZARE, Association déclarée sous la régie de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, ayant son siège social au 1 rue de Plâtre - 75004 PARIS

Nom du donateur : M ou Mme Jean et Quitterie MILLET

Adresse du donateur : 29 rue de la Duchesse 44100 Nantes

L'association "LAZARE" reconnaît avoir reçu à titre de don la somme de : 90 €

Votre don de **90** € est déductible à **75** %. (le coût réel de votre don est de 22.5 €)

Date de paiement : 31/12/2012

Forme : Financière

Mode de versement : Carte bancaire

Fait le: 31/12/2012

reçu fiscal nº 20121200095

Objet social:

Développer en France et à l'étranger des lieux de vie partagés entre des personnes sans domicile fixe ou isolées et des personnes actives et intégrées dans la société.

> Trésorier, HUBERT DE TORCY

DISPOSITIONS D'ORDRE FISCAL

En application de la loi:

 Votre don est déductible à hauteur de 75% de votre impôt sur le revenu dans la limite de 521 € Au-delà de cette somme, les dons versés ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % dans les limites de 20 % du revenu imposable.